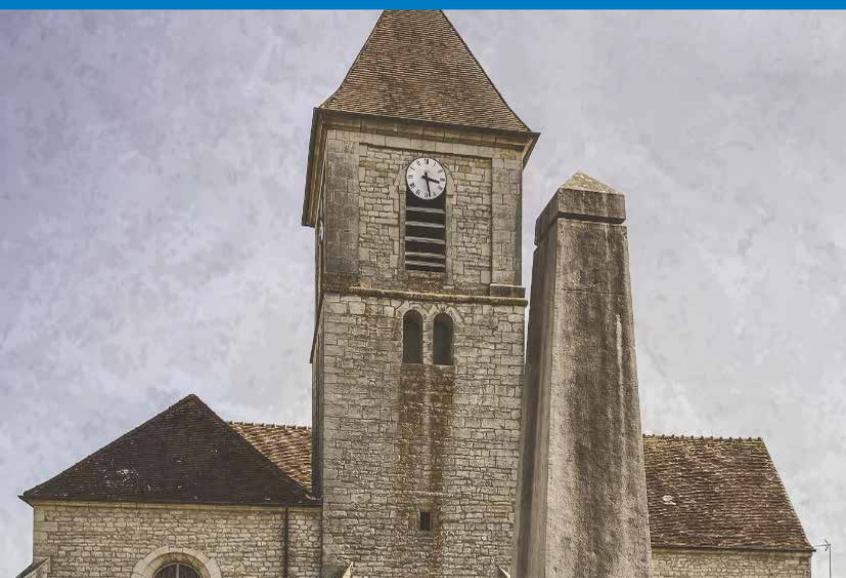


CHOISEY

COMM'UNE INFO

Le magazine de la commune - Juillet 2021



LE MOT DU MAIRE

Une année s'est écoulée depuis la mise en place du nouveau conseil municipal. Si toutes les conditions n'ont pas été réunies pour mener bien les projets en cours et à venir, je souhaite remercier toute l'équipe municipale et les employés de la commune pour leur investissement.

La covid 19 a mis une barrière pour organiser des rencontres avec les administrés et nous le regrettons, bon nombre de manifestations ont dû être annulées, notamment le repas avec nos anciens qui cette année ont reçu un colis pour Noël, les manifestations du 11 novembre et du 8 mai ont été réalisées en effectif limité.

Mais je crois en l'avenir et des jours meilleurs pour pouvoir se rencontrer de nouveau, la vaccination de masse nous aidera à nous en sortir et retrouver notre belle vie de village.

La commune se met au chevet du Grand Dole, effectivement la communauté de commune à besoin de moyens supplémentaires pour boucler son budget, notre commune se voit ponctionner de 60000 euros supplémentaires. Nous comptons bien récupérer cette somme en demandant des subventions supplémentaires au Grand Dole. De même notre assainissement est maintenant dans les mains du

Grand Dole, cette compétence leur revient de plein droit dû à la loi «notre». Nous ne sommes pas mécontents de ce transfert, vu les travaux importants à réaliser sur la commune. Le grand Dole est un outil qu'il ne faut pas hésiter à utiliser.

Dans ce numéro, nous rendons hommage à Jean-Claude LAB, j'ai perdu un ami et un instructeur hors pair, Jean-Claude était un homme de valeur, intègre à qui l'on doit le développement économique de notre commune.

Pour ma part, j'ai adressé ma démission de maire et de conseiller municipal. Je me doutais que la tâche allait être difficile, mais je démissionne surtout car des ennuis de santé m'ont perturbé ces derniers mois et m'ont fait réfléchir sur mon avenir personnel et familial, je n'ai pas envie et plus l'envie de continuer et de m'user ma santé. Je m'excuse de cette décision auprès des électeurs qui m'ont fait confiance, mais la santé n'a pas de prix.

Je suis persuadé que dans l'équipe il y aura une personne de qualité pour continuer le travail commencé.

Je vous souhaite bonne lecture de ce numéro comm'une info, et je vous souhaite de belles vacances d'été.

Laurent Rabbe

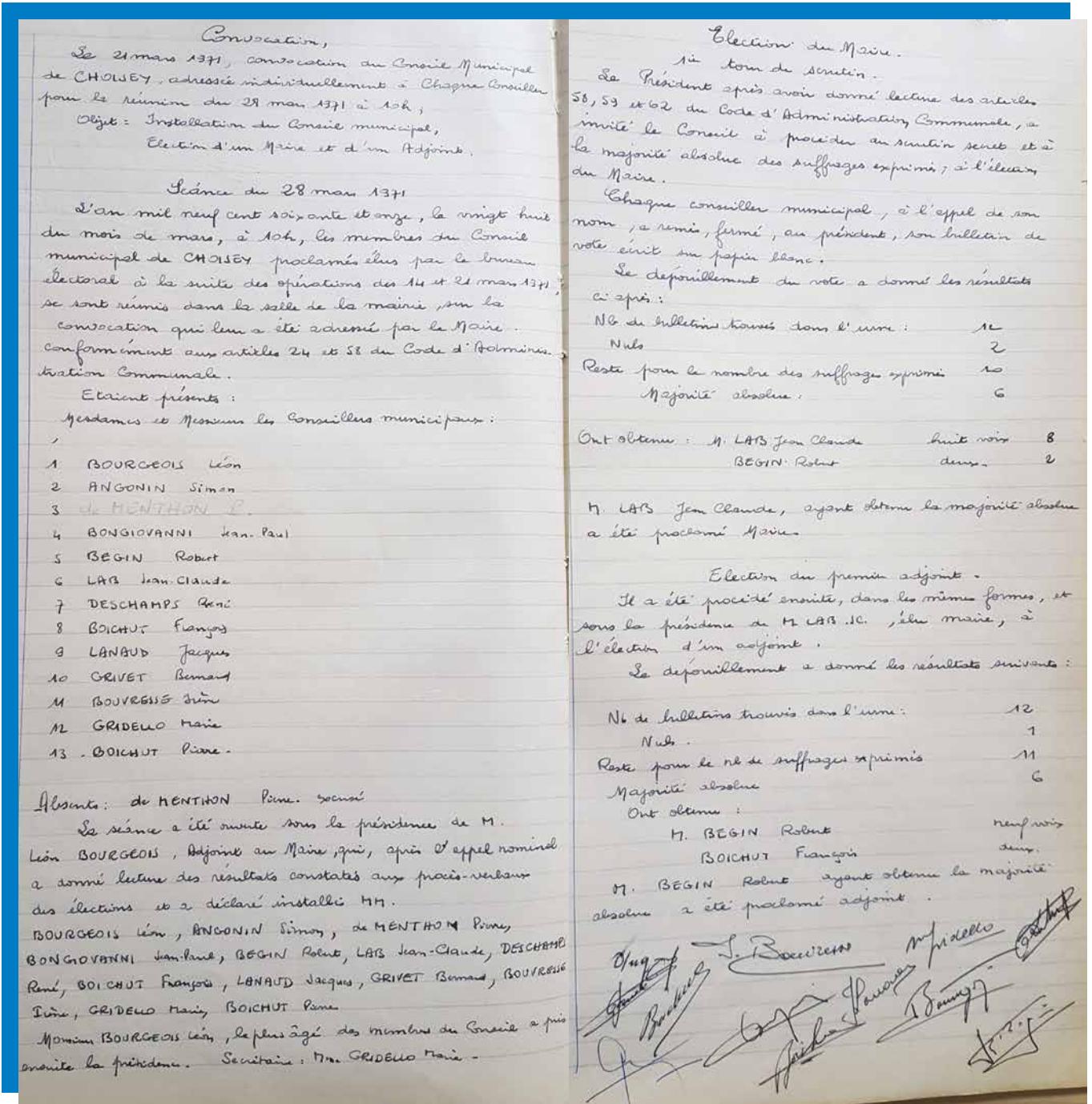
HOMMAGE À JEAN-CLAUDE LAB



Jean-Claude LAB, né le 17 juin 1942, ancien Maire de Choisey et conseiller municipal en exercice, nous a quittés le 14 avril 2021 des suites d'une longue maladie. Ce combat, il l'a mené courageusement, avec engagement et persévérance, comme les nombreux dossiers qu'il a gérés pendant toutes ces années au service des cabotins.

La vie municipale a commencé pour Jean-Claude le 21 mars 1971, lorsqu'il fut élu maire de la commune pour la première fois. Il avait alors 29 ans.

Nous avons retrouvé dans les archives la convocation à la séance d'installation du Maire - mandat 1971 / 1977.



Dès son 1^{er} mandat, Jean Claude LAB entreprit déjà un grand projet, prouvant son esprit humaniste et visionnaire: la création d'une école maternelle; il n'existait à cette époque qu'une garderie.

Voici un extrait de la délibération de la séance du 25 juin 1971 portant sur l'aménagement d'une école maternelle: «délibération transmise à M Le Préfet du Jura pour attribution en lui signalant l'urgence de l'opération le 29/06/1971 Le S.P J.Villette»

« Le Maire,

- Indique aux membres de l'Assemblée communale qu'il y a urgence à effectuer les travaux d'aménagement d'une école maternelle.
- D'après les devis ont été fournis le montant de ces travaux s'élève à 49 000 F.
- Précise que ces travaux peuvent faire l'objet d'une aide financière au titre des fonds scolaires départementaux, programme 1972.

Le Conseil,

- Décide la réalisation des travaux en cause,
- Sollicite une aide financière au titre des fonds scolaires départementaux, programme 1972.
- Demande la mise à exécution immédiate de ces travaux en raison de leur urgence
- Précise que le préfinancement de cette opération sera réalisé sur fonds libres ».

Puis ce fut au tour du remembrement, dans les années 1974.

Il a également été à l'initiative du «goûter des anciens» qui avait lieu dans la maison Brulebois et qui était un vrai succès! Auguste Métraille poussait la chansonnette.

Après ce premier mandat, Jean-Claude Lab sera réélu Maire pour 4 mandats:

- de 1977 à 1983: construction de la salle communale, suite à la mise en place du Foyer Rural, afin de répondre aux besoins des cabotins constitués en associations pour la

vie sociale et culturelle du village. La salle des fêtes a été inaugurée en même temps que les terrains de foot.

- de 1983 à 1989: aide au déploiement de la zone commerciale avec l'implantation du premier magasin Cora.
- de 1989 à 1995 (il démissionnera de ses fonctions de Maire en 1992 et restera conseiller municipal jusqu'en 1995).
- de 2014 à 2020: il s'impliquera dans le retour à la bonne santé financière de la commune et œuvrera au déploiement de la fibre sur la commune.

Il aura aussi assuré des fonctions de président et vice-président au SIVOM et au SICTOM et aura été conseiller communautaire au Grand Dole, délégué en charge de l'habitat et des gens du voyages.

Ce qui tenait le plus à cet élu: l'honnêteté, la transparence, l'équité, la loyauté, le sens du service, la transmission.

Fervent adepte de l'intercommunalité, il a toujours dénoncé haut et fort les décisions et les projets qui n'œuvraient pas en faveur de l'intérêt général.

L'intérêt général: le maître mot qui a toujours guidé son action, ses choix et ses combats, que ce soit au niveau de la commune ou de l'intercommunalité.

DU CÔTÉ DU GRAND DOLE

Pour rappel, la communauté d'Agglomération se compose de 47 communes et compte 56126 habitants.

Le projet de territoire

Le projet de territoire est un document politique et fédérateur, un outil de référence commun pour les élus, une feuille de route qui donne les orientations pour notre territoire sur la durée du mandat 2020-2026.

Ce projet fait partie du pacte territorial composé de 4 volets:

- Le pacte de gouvernance
- Le pacte de solidarité fiscal et financier

- Le schéma de mutualisation des services
- Le projet de territoire

Les conseillers municipaux ont participé à des commissions de travail entre février et avril 2021 (30 commissions au total).

Le travail de l'ensemble de ces commissions a abouti à l'élaboration du pacte de territoire, à la définition de ses objectifs et aux actions du mandat en cours. À l'heure où nous rédigeons cet article, la date de la présentation à la population n'est pas connue.

≡ Adhésion au Club acheteur

La municipalité a décidé d'adhérer au « Club Acheteurs » mis en place par la CAGD. Il s'agit d'un groupement de commandes.

À travers cette initiative, la Communauté d'Agglomération vise à associer les collectivités dans une politique d'achats communs dans différents domaines. Les membres du groupement de commandes conservent toutefois la faculté de réaliser leurs achats dans les domaines fixés sans recourir aux services dudit groupement. La CAGD est le coordonnateur du groupement de commandes permanent.

≡ LA VIE MUNICIPALE

Le 1^{er} trimestre de l'année a été notamment marqué par des évolutions budgétaires au Grand Dole et le vote du budget municipal.

≡ Baisse des attributions de compensation : un manque à gagner de 63 000 € par an pour Choisey !

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole, après avoir fait ses comptes, s'est aperçue qu'elle avait un besoin financier de 3.5 à 4 millions € pour boucler le budget 2021.

Plusieurs solutions ont été proposées, dont une hausse des taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour la part GD, à la fois pour les professionnels mais également pour les ménages.

Comme cette mesure ne suffit pas, le Grand Dole a revu à la baisse les attributions de compensation versées aux différentes communes. À compter de cette année 2021, 30% des taxes du foncier bâti des ZAE perçues par notre commune seront transférées au Grand Dole, soit 63000 € / an.

Nous espérons tous que ces efforts permettront de remettre les finances du Grand Dole à flot.

Choisey a toujours eu à l'esprit que l'intercommunalité devait avoir pour principal objectif la solidarité entre les communes sur tout le territoire du Grand Dole, mais sans que la ville centre n'en soit la principale bénéficiaire.

Nous veillerons à ce que cet objectif soit bien le principal pour la CAGD!

≡ Vote des taux des taxes locales directes 2021

Les taux appliqués par la commune restent inchangés pour cette année par rapport à 2020.

Cependant, la taxe appelée par le département sur le foncier bâti de 24.36% sera collectée par la commune pour compenser la taxe d'habitation.

- Taxe foncière (bâti) 13% + 24.36% = 37.36%
- Taxe foncière (non bâti): 23.20%

≡ Transfert du budget assainissement à l'aggl

Le Conseil Municipal du 16 octobre 2020 a voté le transfert des compétences assainissement, eau potable et gestion des eaux pluviales à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, rendu obligatoire par la loi NOTre.

Les résultats du budget assainissement 2020 ont été intégrés au budget communal 2021.

Les sommes seront reversées au Grand Dole, qui prend désormais à sa charge les travaux d'assainissement sur la commune.

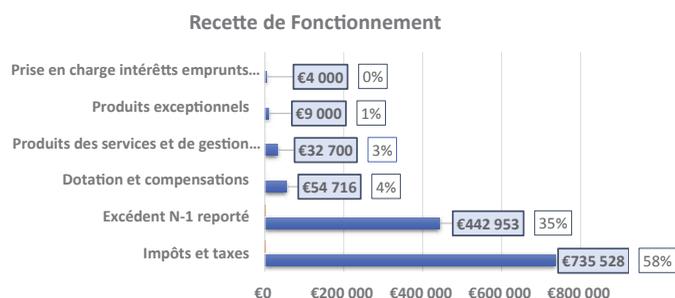
Le budget communal

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Montant global :
1 278 897 €

Nous retrouvons le résultat budget assainissement 2020 de 67 489 € en recette de fonctionnement du budget principal 2021 au poste « excédent N-1 reporté » d'un montant total de 442 953 €.



Impôts et taxes	735 528 €	58%
Excédent N-1 reporté <i>*Dont 67 488 € résultat budget assainissement 2020</i>	442 953 €	35%
Dotation et compensations	54 716 €	4%
Produits des services et de gestion courante	32 700 €	3%
Produits exceptionnels	9 000 €	1%
Prise en charge intérêt emprunts ZAE par CAGD	4 000 €	0%

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Montant global :
1 278 897 €

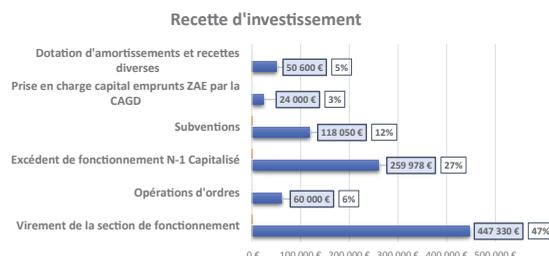


Virement à la section d'investissements	447 330 €	35%
Charges de gestion courante <i>Dont 48 772 € factures assainissement du CAGD</i>	357 100 €	28%
Charges de personnel	313 200 €	24%
Charges des élus	57 650 €	5%
Dépenses imprévues ou exceptionnelles <i>Dont 18 717 € excédent budget assainissement reversé au CAGD</i>	50 617 €	4%
Participations et dépenses obligatoires	32 000 €	3%
Subvention aux associations	11 000 €	1%
Intérêts de la dette	10 000 €	1%

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

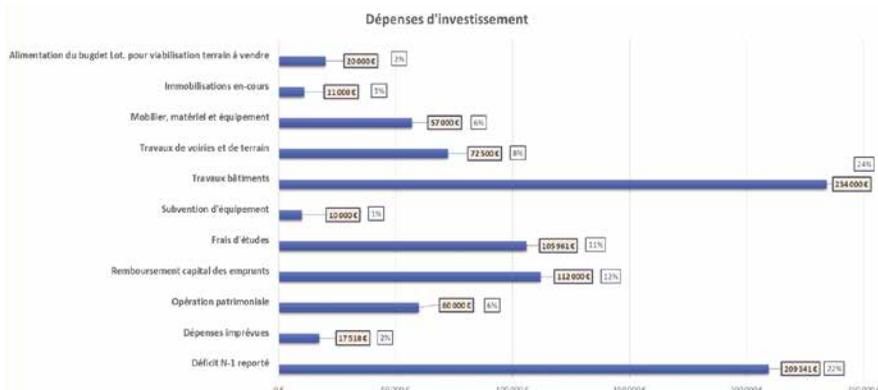
Montant global :
959 958 €



Virement de la section de fonctionnement	447 330 €	47%
Opérations d'ordres	60 000 €	6%
Excédent de fonctionnement N-1 capitalisé	259 978 €	27%
Subventions	118 050 €	12%
Prise en charge capital emprunts ZAE par la CAGD	24 000 €	3%
Dotation d'amortissements et recettes diverses	50 600 €	5%

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Montant global :
959 958 €



Déficit N-1 reporté <i>Déficit 2020 -259 977,65 € + excédent budg. assainist. 2020 +50 637,01 €</i>	209 341 €	22%
Dépenses imprévues	17 518 €	2%
Opération patrimoniale <i>Excédent investissement 2020 / Budget assainist. à reverser au CAGD</i>	60 000 € 50 638 €	6% 5%
Remboursement capital des emprunts	112 000 €	12%
Frais d'études	105 961 €	11%
Subvention d'équipement	10 000 €	1%
Travaux bâtiments	234 000 €	24%
Travaux de voiries et de terrain	72 500 €	8%
Mobilier, matériel et équipement	57 000 €	6%
Immobilisation en-cours	11 000 €	1%
Alimentation du budget lot. pour viabilisation terrain à vendre	20 000 €	2%

QUELQUES CHIFFRES REPÈRES DE NOTRE COMMUNE POUR 2020

≡ Montant en € par habitant

	Choisey	Département	Région
Les recettes de fonctionnement 2020 : quelques repères			
Ressources Fiscales	697 €	363 €	399 €
Dotations et participations	47 €	169 €	177 €
Ventes et autres produits non financiers	41 €	161 €	113 €
Les dépenses de fonctionnement 2020 : quelques repères			
Charges générales	225 €	192 €	186 €
Charges de personnel	265 €	199 €	233 €
Charges de gestion courante	75 €	93 €	109 €
Charges réelles financières	13 €	16 €	13 €
Capacité d'autofinancement Brute	212 €	197 €	152 €



LE PERSONNEL COMMUNAL À L'HONNEUR !

Il est souvent dans l'ombre, mais essentiel au bon fonctionnement de la commune et à son entretien. Le comité de rédaction a l'honneur de vous présenter l'équipe des 10 agents du personnel.

Le pôle secrétariat

La gestion des affaires courantes de la collectivité, le point «névralgique» des dossiers en cours, état civil, urbanisme, relations avec le Grand Dole, préparation des budgets et du fonctionnement du conseil municipal est assurée par mesdames Séverine Gauthron, secrétaire générale, Karine Chevreux, en charge de l'urbanisme et de la comptabilité et Angélique Berthelon, en charge de l'accueil du public, de l'état civil, des élections et de la communication.



Séverine Gauthron



Karine Chevreux



Angélique Berthelon

Leurs postes de travail ont été récemment réaménagés, pour plus de confort et afin de prévenir les troubles musculo squelettiques.

Le pôle entretien des locaux communaux

Mesdames Pâques et Basson sont chargées d'assurer l'entretien et le nettoyage des locaux communaux: mairie et annexes, location et ménage salle des fêtes, école primaire, logements communaux.



Elisabeth Pâques



Annie Basson

≡ Le pôle de la vie scolaire

Les assistantes maternelles (ATSEM)



mon atsem
est une partie de mon cerveau

www.dangerécole.blogspot.com

Elles sont chargées de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants. Les ATSEM participent à la communauté éducative.



Laurette Michaud (à gauche)
et Sandrine Chabrier (à droite)

≡ Le service technique

Les principales missions des agents sont:

- Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces ainsi que les abords de la collectivité.
- Entretenir les espaces verts de la commune.
- Effectuer les travaux de petite manutention sur les bâtiments et la voirie.
- Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés.

« Notre environnement d'intervention, la diversité de nos tâches et une bonne relation avec l'ensemble des habitants, nous apportent un travail intéressant et enrichissant. »



Pierre Darphin

Pour assurer et renforcer le fonctionnement du service technique un emploi permanent d'agent technique polyvalent à temps complet est créé depuis le 1^{er} juillet.

Monsieur Rémy Tagliaferro a été retenu pour occuper ce poste. Rémy travaillait pour la commune depuis déjà plus d'un an, dans le cadre

d'une mise à disposition par Jura Service, en compensation de l'absence d'un agent titulaire.

Il rejoint les agents titulaires déjà en poste : Messieurs Nicolas Messenger et Pierre Darphin (empêché actuellement).

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre collectivité!

Les élus remercient l'ensemble des agents et saluent leur engagement au service de la collectivité et des administrés.



Nicolas Messenger (à gauche)
et Rémy Tagliaferro (à droite)

DU CÔTÉ DE L'ANIMATION, DU FLEURISSEMENT ET DU CADRE DE VIE

Les tilleuls devant l'école

La décision d'abattre les cinq tilleuls a été prise suite à la découverte de deux arbres malades et potentiellement dangereux pour la sécurité des passants.

Des pots avec plantations ont été installés à la place.

Une réflexion est en cours sur l'espèce d'arbre qui pourrait les remplacer.

Le fleurissement du village

Cette année, les plantations ont débuté sous la pluie, mais cela n'a pas empêché la dizaine de bénévoles, élus et employés municipaux de planter les quelques 800 plans qui embelliront cet été les nombreuses plates-bandes, pots et jardinières qui jalonnent notre village pour le rendre plus agréable et accueillant.

Un grand merci aux fidèles bénévoles pour leur disponibilité, leur bonne humeur et leur dynamisme, dans l'attente de pouvoir organiser un pot de l'amitié.

Si vous désirez rejoindre l'équipe de bénévoles, faites vous connaître au secrétariat de la mairie (03 84 79 60 40 ou www.choisey.fr).





≡ Décoration saisonnière

Une fois n'est pas coutume, ce ne sont pas les hirondelles, mais les poules et les papillons qui ont fait le printemps dans un décor que vous avez pu admirer aux abords de l'église.

≡ Concours balcons et maisons fleuries

La commission animation a décidé d'organiser cette année un concours nommé « Jardins Balcons Fleuris ».

Pour concourir, il suffit de posséder un jardin, une terrasse, un balcon ou simplement une fenêtre fleurie et de s'inscrire avant le 16 juillet.

Les lauréats se verront récompensés par un bon d'achat provenant de chez Villaverde.

Alors, tentez votre chance !

≡ Clean Up Day ! Quésaco ?

Depuis 2008, environ 150 pays participent au World Clean Up Day (en français : journée mondiale du nettoyage de la planète).

Les élus, dans un souci de respect de l'environnement, participeront à ce mouvement.

La municipalité donne rendez-vous à tous les volontaires, samedi 18 septembre 2021 dans la cour de la mairie à 9h.

Matériel fourni et verre de l'amitié garanti*!

À vos gants, prêts, nettoyez !

**dans le respect des gestes barrières et sous réserve des mesures imposées par la situation sanitaire*

≡ DU CÔTÉ DES BOIS

ET DES COMMUNAUX

La parcelle 8R a été replantée avec du chêne SESSILE.

Cette variété supporte mieux les épisodes de canicule. Elle a besoin de lumière à l'installation des semis d'où le besoin de broyer le couvert forestier.

Les prestations de broyage et plantation de cette parcelle s'élèvent à 4 490 €.

≡ L'affouage

Il s'est réalisé dans les parcelles 9 et 10.

Les 9 affouagistes de 2020 ont terminé leur lot et le cubage a été fait par deux personnes de la commission municipale.

Pour cette année 2021/2022, les inscriptions se feront comme habituellement à l'automne entre le 15 septembre et le 15 octobre. L'affouage se fera dans la parcelle 7.

Tarif: 7 € le stère, il faut compter environ 25 stères par affouagiste.

DU CÔTÉ DES BÂTIMENTS ET VOIRIES RÉSEAUX DIVERS (VDR)

Un coup d'jeune pour la salle des fêtes



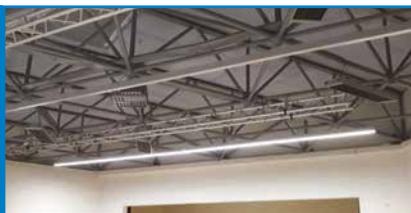
Le programme de rénovation a pu être terminé et bénéficiera aux prochaines manifestations que nous espérons de retour rapidement et très nombreuses!

Les éclairages de la salle principale ont été remplacés par des luminaires led, afin de faire des économies d'énergie.



Le piano de la cuisine a été changé, pour un meilleur confort et pour la sécurité des utilisateurs.

La structure métallique et les contours du plafond ont été repeints.



La Noue

Depuis quelques années, nous constatons un assèchement du ruisseau « la Noue », en dehors des gros épisodes pluvieux.

En partenariat avec l'association Dole Environnement, la commune a souhaité engager des recherches pour comprendre et analyser ce phénomène.

Les premiers diagnostics révèlent un débit en amont de plus en plus faible mais toujours constant.



Une infiltration dans le sol apparaît dans un secteur précis ainsi qu'un léger envasement, ce qui assécherait la partie aval du ruisseau.

Nous sommes en réflexion sur des solutions à apporter.

L'éclairage public

Les anciens éclairages publics de la route nationale, entre les deux ronds-points ont été remplacés par des systèmes à leds, pour un coût de 26 500 €.

Ces installations permettront des économies sur les coûts de maintenance et de consommation électrique.

VIDÉO SURVEILLANCE



Choisey et plusieurs communes de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, souhaitent améliorer la qualité de vie de leurs administrés en renforçant la sécurité des per-

sonnes et des biens en se dotant d'un dispositif de vidéoprotection.

Pour répondre à cette volonté, Le Grand Dole a décidé de mener une réflexion à l'échelle du territoire en proposant aux communes d'adhérer à un groupement de commandes afin de réaliser des économies et homogénéiser les futures installations de vidéoprotection.

Un avant projet a été réalisé : 14 points caméra avec un budget prévisionnel total de 161 350€. La commune s'est engagée pour 8 points caméra sur trois ans (2022 à 2024). Les dossiers de subventions et de déclaration en préfecture ont été envoyés au Grand-Dole afin de centraliser les éléments et de pré-instruire tous les dossiers.



À Choisey :

Nous avons fait
le choix de la
sécurité !

DU CÔTÉ DES AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES

Un siècle de vie pour Monsieur Louis LAVRUT

Malgré les restrictions liées au contexte sanitaire et dans le respect des gestes barrières, les élus ont tenu à célébrer le centenaire du village.



Le 1^{er} mai 2021, jour J! Louis Lavrut, né le 1^{er} mai 1921, a été reçu par le Maire et les adjointes, entouré de ses 4 enfants, pour honorer cet anniversaire si particulier.

Après le discours, les élus lui ont remis deux livres, le dernier Jean D'Ormesson et un ouvrage sur « Les 500 appareils photos de légende », accompagnés d'un brin de muguet en ce premier jour du mois de mai.

À la question « qu'est-ce qui d'après vous a été la plus grande évolution de ce siècle? », notre centenaire répond « avant, tout se faisait à la main, maintenant, tout se fait avec des machines, il y a besoin de moins de monde pour travailler ».

Monsieur Lavrut a accepté de se prêter au jeu des photos, en souvenir de cet instant solennel, rempli d'émotion, de respect et d'humanité.

Chaque commune ne peut pas s'enorgueillir d'avoir « son » centenaire. Ce déterminant possessif ne trahit pas une fierté mal venue, mais marque l'affection bien particulière que nous portons à ceux qui ont traversé un siècle et qui appartiennent à l'histoire du lieu où ils ont passé une partie de leur vie. Monsieur

Lavrut s'est installé avec sa famille à Choisey au début des années 60, une fois la construction de sa maison achevée de ses mains, « avec des moellons moulés et pleins avec des fondations de 60cm » dit le récipiendaire !

Merci monsieur Lavrut pour ce chaleureux et touchant moment !



≡ **Le projet de construction du lotissement seniors : les fouilles sont terminées !**

Les sondages profonds effectués par l'opérateur archéologique obligent Grand Dole Habitat à réaliser des sondages géotechniques complémentaires et décaler la consultation des entreprises.

Le démarrage prévisionnel des travaux est envisagé sur le dernier trimestre 2021. La création d'un nouveau budget lié à l'opération de viabilisation et de vente du terrain situé à côté du futur lotissement seniors a été voté par le Conseil Municipal.

Les personnes intéressées par l'achat de cette parcelle sont invitées à se faire connaître en Mairie.

≡ **Les logements communaux changent de gestionnaire**

La commune de Choisey est propriétaire de deux immeubles locatifs :

- N° 18 rue d'Amont, composés de 3 logements: un studio T1 bis, un T3 et un T4
- N° 20 rue d'Amont, composés de 3 logements: deux T3 et un T4 en Duplex.

Parce que la location de logements est un métier à part entière, la municipalité a souhaité confier la totale gestion de ces deux immeubles à SOLIHA.

Cette agence immobilière sociale reconnue dans le département pratique une gestion locative adaptée qui se traduit par une gestion attentive et rapprochée des locataires avec un suivi individualisé en fonction de chaque situation. L'objectif est de sécuriser la relation locative entre le propriétaire et les locataires.



Elle a été choisie car elle offre une gestion de proximité et un gain de temps, une sécurité financière, un savoir-faire de la gestion locative et des connaissances juridiques, un partenariat avec les services sociaux du département, une médiation en cas d'impayés ou de problèmes, une assistance pour la réalisation de travaux ou réparations à la charge du propriétaire.

Les enjeux:

- optimiser la gestion administrative et financière des logements,
- sécuriser la mise en location,
- assurer un meilleur suivi des mouvements afin d'éviter les vacances, à l'heure où les permis de louer sont d'actualité, et le droit au logement un fondement de notre société,
- maintenir en état le patrimoine locatif communal.

Les honoraires représentent 7% des sommes quittancées (loyers, charges) représentent un coût annuel d'environ 2 160 € (montant basé sur les loyers 2021 et charges réelles 2020).

Le mandat de gestion, voté à l'unanimité par le Conseil Municipal et validé par la trésorerie, est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2021.

≡ L'accès à la culture offert aux jeunes cabotins : la Carte Avantage jeune

Les élus ont répondu favorablement à la sollicitation d'Info Jeunesse Jura.

La municipalité reconduit cette année son soutien aux jeunes cabotins en leur offrant la e-Carte Avantage Jeune.

Cette carte est réservée aux 12 - 18 ans qui en font la demande.

L'année 2020 et le début de 2021 ont été complexes en termes d'ouverture des structures culturelles, de loisirs mais aussi des commerces.

Il est temps que nos jeunes retrouvent les 3200 bons plans proposés en Bourgogne-Franche-Comté pour découvrir la culture, le sport et bénéficier de réductions sur les loisirs et la vie quotidienne!

Valable du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année, la e-Carte Avantage Jeune propose deux types d'avantages :



Des avantages permanents

Ils sont valables à chaque présentation de ta e-Carte Avantage Jeune.

Avec ta e-Carte, tu as accès à tous les avantages permanents en Bourgogne-Franche-Comté.

Par exemple, tu peux présenter ta e-Carte Besançon-Haut-Doubs au cinéma de Dijon et bénéficier de la réduction.



Des avantages uniques

Ces offres «découverte» sont valables sur présentation de la e-Carte et sur remise du coupon à détacher du livret ou sur présentation du smartphone.



Des avantages en plus !

Permanents et uniques dans les avantages !

Pour la commander, il suffit aux parents de compléter le bon de réservation disponible sur le site internet de la commune www.choisey.fr ou en mairie sur le présentoir au rez-de-chaussée et de joindre les pièces justificatives demandées.

Vous avez jusqu'au 20 juillet 2021.

Nous espérons que 2021 sera l'année de reprise de la culture et de l'évènementiel pour oublier l'année blanche de 2020!

≡ Le portage de livres à domicile

Vous avez des difficultés (même temporaires) pour vous déplacer?

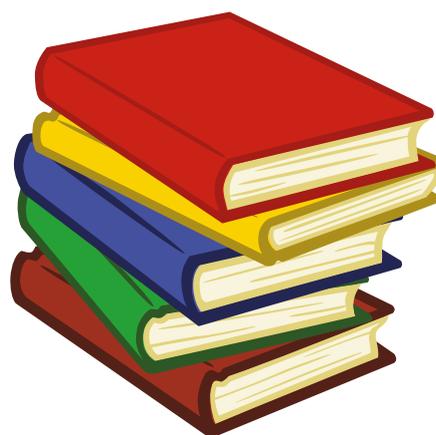
Vous aimez la lecture? La musique? Le cinéma?

La médiathèque du Grand Dole vient à vous! Le service de Lecture publique de l'Agglomération du Grand Dole met en place le service de portage de documents à domicile par une équipe de bénévoles.

Un binôme viendra vous rendre visite à domicile au rythme que vous aurez choisi.

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour bénéficier de ce service, prenez contact avec la Médiathèque de Dole au 03 84 69 03 14 ou par mail mediatheque.portage@grand-dole.grand-dole.fr



DU CÔTÉ DE LA VIE SCOLAIRE

RAWUMS : Le merveilleux pays de l'apesanteur !

Les élèves ont pu retrouver le plaisir de retourner au «Pestacle» au mois de mai.

Les classes de PS/MS et de GS/CP ont vu le spectacle "Rawums", théâtre d'objets.

Joli spectacle présenté par la compagnie Allemande de Mélanie FLORSCHÛTZ et Michael DÔHNERT en partenariat avec Côté Cour.

Ils ont pu se laisser transporter dans le merveilleux pays de l'apesanteur... Et oui, un œuf peut-il voler? et une chaise? et une maison?

Mélanie et Michael, 2 clowns tendres, ont évoqué le désir de s'élever et de s'affranchir des lois de la gravité. Cet homme et cette femme s'essayaient à gagner en légèreté et invitent les spectateurs à rêver de toutes les façons possibles...

Ce fut un moment de magie, de poésie et de rires pour les enfants. L'émotion était au rendez-vous !



Effectifs pour la rentrée 2021

L'effectif prévisionnel (à l'heure de parution) pour la rentrée de septembre 2021 est de 90 élèves.

La répartition par classe:

- Maternelle: 8 élèves en petite section, 11 en moyenne section et 11 en grande section.
- Primaire: 15 élèves en CP, 12 en CE1, 9 en CE2, 10 en CM1 et 14 en CM2.

Renouvellement de matériel informatique

Les ordinateurs portables utilisés par les classes de CP, CE et CM qui devenaient vétustes, ont été remplacés. Ce renouvellement, améliorera l'utilisation des tableaux numériques.

Mercredi 9 Juin 2021
Ste. Diane

LE VILLAGE LA VIE MUNICIPALE CADRE DE VIE JEUNESSE SCOLARITÉ VIE ASSOCIATIVE LA MAIRIE VOUS INFORME

Fermeture secrétariat de mairie

8 Jun 2021

Le secrétariat sera fermé le mercredi 9 juin 2021.

[lire la suite](#)

Covid 19 : port du masque prolongé sur toutes les communes jurassiennes jusqu'au 30 juin

8 Jun 2021

[lire la suite](#)

Rechercher sur le site

VOTRE MAIRIE EN 1 CLIC !

- 21 rue d'Amont / 39100 Choisey
- Horaires d'ouverture
- Tél. : 03 84 79 60 40
- Fax : 03 84 79 60 49
- Formulaire de contact

Commune de Choisey

la salle des fêtes de Choisey. Vous trouverez

Commune de Choisey
Service public

J'aime

En savoir plus

www.choisey.fr

111 personnes aiment ça

Accueil Photos À propos Communauté

À propos Suggérer des modifications

21 rue d'Amont, 39100 Choisey

ITINÉRAIRE

Nous vous rappelons que la commune de Choisey dispose de son site internet créé par les élus du précédent mandat.

Nous vous invitons à le consulter. Des actualités sont régulièrement postées et vous pouvez retrouver de nombreuses informations sur la vie de la commune.

Et maintenant sur Facebook !

La commune a créé sa page facebook. Il a fallu se mettre à la page des réseaux sociaux, devenus vecteurs d'informations efficaces. Alors on like et on partage!

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LES AMIS DE L'ACCORDÉON «LES 3 A»

L'année 2021 a commencé avec l'annulation de l'Assemblée Générale prévue le 18 février. Elle est reportée en juillet (date non connue à l'heure de parution) et l'annulation du repas dansant qui était prévu le 7 mars.

Il est reporté au 21 novembre et les adhérents l'attendent avec impatience.

Il sera animé par Hippolyte et nous vous invitons à venir nombreux.



COMITÉ DES FÊTES



Les problèmes liés à la pandémie n'ayant toujours pas été résolus, cette première partie de l'année n'a pas permis à votre comité des fêtes de reprendre ses animations.

Cependant, une lueur d'espoir permet de penser à l'organisation des festivités du 14 juillet.

- Concours de pêche
- Concours de pétanque
- Repas champêtre (en extérieur)
- Feux d'artifices
- Bal gratuit (en extérieur)

Bien entendu, ceci reste lié aux restrictions sanitaires, vous êtes invités à suivre l'évolution de la situation sur le site de la commune, dans la rubrique «comité des fêtes».

Dès que cela sera possible, le comité organisera une réunion publique de façon à gérer au mieux nos activités d'animations du village.

Dès à présent, en attendant de se retrouver tous ensemble en parfaite santé, nous vous proposons de rejoindre votre comité des fêtes.

Pour le comité, le président
Denis Bonnet - 06 32 08 76 37

CHOISEY ET SON PATRIMOINE

Choisey Patrimoine a eu l'opportunité d'offrir un stage de 3 semaines à deux étudiantes de BTS tourisme du Pôle tourisme du Lycée Charles Nodier.

Leur mission a été de rédiger une partie du dossier de presse sur le village de Choisey.

Le dossier de presse est un support de communication destiné aux journalistes.

Celui-ci a pour objectif d'être diffusé à la presse locale afin d'augmenter la notoriété du village. Choisey devrait avoir un article dans «un village à la loupe», rubrique de l'hebdo 39 magazine en fin d'année 2021.

Malgré la crise sanitaire, nous œuvrons toujours pour vous informer des dernières nouveautés décelées dans les archives de Choisey.

La Noue de juillet 2020, n'a pas pu être éditée à cause du confinement, mais nous avons tout de même pu créer les n°27 et 28 et les distribuer. En 2018, nous avons créé en partenariat avec la municipalité, une brochure sur les Poilus de 1914 / 1918 qui a été distribuée gratuitement. (Encore disponible sur simple demande).



Pour célébrer les 75 ans de l'Armistice de la guerre 1939/1945, nous avons voulu honorer les Anciens Combattants, les Prisonniers de Guerre et montrer les difficultés rencontrées par les Cabotins, consécutives aux aléas de l'occupation.

Cent exemplaires ont été imprimés et sont disponibles à notre siège social au RDC de la Mairie le lundi matin, quand la crise sanitaire permettra de nouveau le contact.

Les fouilles de la motte féodale sont terminées. Les résultats et les conclusions des recherches feront l'objet d'un compte rendu dans la noue

lorsqu'ils seront parvenus en mairie. Plusieurs mois sont nécessaires pour étudier tous les indices et objets trouvés sur le site.

À la fin des fouilles et après le nivellement du terrain nous avons trouvé quelques objets laissés par les archéologues.

Toutes nos activités sont annulées jusqu'à la fin de l'année. Le repas dansant de janvier 2022 est en attente des directives sanitaires de l'état. Prenez soin de vous, respectez les consignes pour pouvoir vous libérer des contraintes du confinement et reprendre vos activités favorites.

Le Président, Bernard Jeannier



Demi-boulet en pierre d'un diamètre de 18cm de 4,8 kg



Morceau de bois de cerf



Fragments de vase

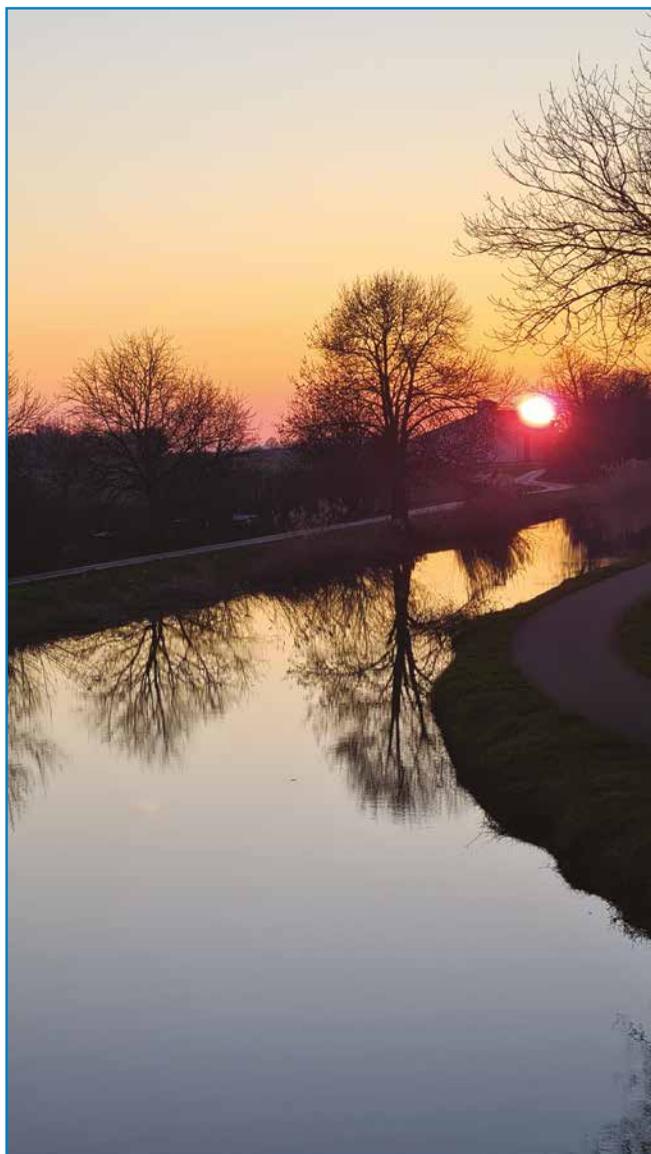


Morceau de mâchoire inférieure de sanglier

L'ALBUM DES HABITANTS

Le comité de rédaction est heureux de vous présenter les premières photos reçues pour cette nouvelle rubrique.

Bravo et merci aux photographes amateurs !



Boule de feu

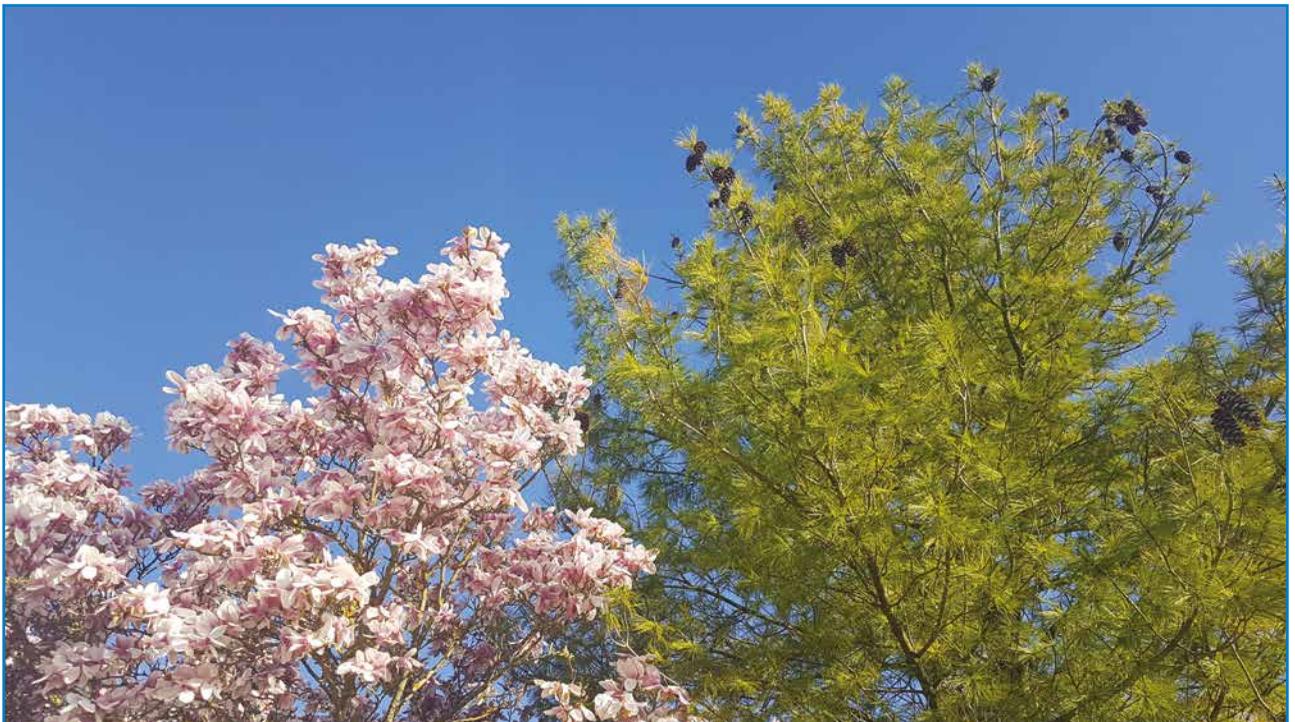
Envoyez-nous vos plus belles photos en mairie par mail : un paysage, une scène insolite, un monument, un détail qui passe souvent inaperçu... Nous partagerons vos clichés dans le prochain Comm'une info!



Révolu



Gentils coquelicots



Couleurs de Printemps



L'ALBUM DES HABITANTS



Le lavoir

QUELQUES INFOS PRATIQUES

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	de 8h30 à 10h00	et de 15h00 à 16h00
Mardi	de 8h30 à 10h00	et de 15h00 à 17h30
Mercredi	de 8h30 à 9h30	fermé l'après-midi
Jeudi	de 8h30 à 10h00	et de 15h00 à 17h30
Vendredi	de 8h30 à 10h00	et de 15h00 à 16h00

Le secrétariat est joignable au 03 84 79 60 40 ou par mail: mairie.choisey@wanadoo.fr
Pour être au courant des actualités en temps réel, pensez à consulter régulièrement le site internet de la commune: www.choisey.fr et abonnez-vous au dispositif d'information par mail et par sms
Alerte citoyens.

≡ CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE TGD

Les inscriptions aux transports pour l'année 2021/2022 sont ouvertes pour les élèves de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Tous les élèves résidant dans l'une des 47 communes du Grand Dole doivent s'inscrire sur le site internet : www.reseau-tgd.fr avant le 5 juillet 2021 afin de bénéficier d'un contrat scolaire gratuit.

Les cartes TGD sont envoyées en mairie fin août, pour les élèves nouvellement inscrits.

Seuls les nouveaux inscrits ou ceux qui ont une carte depuis 5 ans ont une nouvelle carte, pour les autres, le contrat scolaire sera activé au premier passage de la carte dans le bus.

≡ OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pensez à vous inscrire avant de partir !



Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions, tentative d'effraction, cambriolage).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat de police de Dole au moins 2 jours avant votre départ.

Un formulaire est également disponible sur le site www.service-public.fr ; il est à imprimer et à redonner au commissariat.

≡ DATE DES ENCOMBRANTS ET MODALITÉ D'INSCRIPTION

La prochaine collecte des encombrants, effectuée par l'ALCG aura lieu le jeudi 23 septembre 2021. Pour bénéficier de ce service à la population, il faudra vous inscrire par téléphone au secrétariat de mairie, au 03 84 79 60 40, pour le lundi 20 septembre dernier délai.

VOUS POUVEZ DÉPOSER :

Tout objet : bibelots, meubles, vaisselles, jouets, livres et magazines...

Les appareils électroménagers : machines à laver, gazinières...

Les matières recyclables : cartouches d'encre, ferrailles, métaux...

Les encombrants : matelas, sommiers...

VOUS NE POUVEZ PAS DÉPOSER :

Huiles /produits toxiques : pesticides, peintures, produits ménagers, cuve de fioul etc, déchets compostables, matières destinées aux bacs bleus, médicaments, bidons de plus de 5 l, bouteilles de gaz, batteries, pneus, gravats et déchets du bâtiment...

Vêtements et textiles, produits alimentaires.

Ceux-ci doivent être apportés en déchetterie ou déposés dans les containers dédiés.

DU 1^{ER} JANVIER AU 1^{ER} JUIN 2021

NAISSANCES

- DE KERLEAU Pablo 18 février
- MARLIN Elena 11 mars
- BECKER Liam 26 mars
- PETREK Romane 9 avril

DÉCÈS

- COUTERET Henri 22 février
- LAB Jean-Claude 14 avril
- BARRAUX Grégory 6 mai
- DELORME Gilbert 27 mai

MARIAGE

- SADOT Jean-Philippe
et COULON Gaëlle 29 mai



CONCOURS

Jardins & Balcons Fleuris



Inscription jusqu'au :
16 Juillet 2021

Informations et règlement au 03.84.79.60.40 ou sur <http://www.choisey.fr>

Bulletin à retourner en mairie

Je, soussigné(e)

résidant

(Etage)

Souhaite concourir dans la catégorie 1 : Jardin/Terrasse

Souhaite concourir dans la catégorie 2 : Balcon/Fenêtre

accepte le règlement du concours

Signature :



Directeur de la publication : Laurent RABBE ≡ Adjointe à la communication : Hélène THEVENIN

Equipe de rédaction : Hélène THEVENIN, Bérengère CRETIN, Angélique BERTHELON

≡ **Conception / réalisation :**  UG Dole - 03 84 70 80 90  IMPRIMERIE VERT  CERTIFIE 14000 ≡ **Illustrations :** freepik.com